

Journée Mondiale des Réfugiés

Synthèse des conférences-débats

Jean-Claude Gillet

Bordeaux, 20 juin 2008 — Bordeaux – 20 juin 2008

DIAPO 1 - Fond d'Ecran

Mesdames et messieurs, chers amis,

Plutôt qu'une synthèse de l'ensemble des interventions de ce matin, -je n'ai pas cette prétention en un quart d'heure-, je vais vous proposer un cadre de réflexions qui, je l'espère, bousculeront certaines idées reçues, en posant aussi quelques questions sensibles.

Mon intervention sera appuyée par plusieurs diapositives avec aux manettes notre maître ès multimédia Jean-Pierre Descamps. Demain nous sommes non seulement en été, mais c'est aussi la date de la fête de la musique : je créerai donc des temps de respiration dans cette intervention, par le rappel de textes de chansons projetés sur écran.

Le déroulement de ma vie m'a amené dès 1966 à entrer dans des camps de réfugiés palestiniens à l'intérieur de la Syrie, au pied du Golan, dont le plateau n'était pas encore annexé par les Israéliens. En particulier dans celui de Yarmouk à 8 kms de Damas : c'est un vrai choc. En 2004, je rentre dans le camp palestinien de Borj el Barajneh au sud de Beyrouth pour observer le travail des animatrices dans un centre de loisirs pour jeunes.

Dans les années 1995-2002, je fais quatre séjours en Colombie. Je suis mis en présence de nombreux « desplazados » fuyant la guerre civile. 4 millions de desplazados colombiens aujourd'hui selon les dernières évaluations (très aléatoires bien sûr) : ces chiffres donnent le vertige.

La différence essentielle entre une personne déplacée et un réfugié réside dans le franchissement d'une frontière internationale par quelqu'un qui fuit. Desplazado en Colombie, refugiado en Equateur par exemple.

Mais alors comment ne pas s'interroger sur des subtilités juridiques qui ne sont pas si évidentes sur place tant les frontières en ces lieux sont mouvantes, au sens où chacun cherche à regagner son pays et est parfois obligé de le quitter à nouveau selon que la situation locale s'améliore ou s'aggrave. Gilles Savary parlait il y a quelques instants de « *glissements sémantiques* ». Je vous propose pour ma part de dire :

1) On n'en finit jamais avec les définitions.

D'un côté nous sommes confrontés, en tant qu'être humain, aux réalités de définitions que j'appelle « virtuelles », c'est-à-dire, en prenant en considération ce dernier adjectif, rendant compte de réalités probables ou possibles, et de l'autre côté aux réalités concrètes et vécues de groupes humains en souffrance : objectivisme d'un côté, c'est-à-dire réalité définie en dehors du sujet, et de l'autre subjectivisme, c'est-à-dire pensée du sujet sur lui-même et son rapport au monde. Je n'entamerai pas ce débat scientifique et philosophique maintenant, rassurez-vous. Mais il serait facile de montrer qu'ici et dans toute réflexion sur les pratiques sociales, « *Rien n'est donné. Tout est construit* », comme nous l'énonce Gaston Bachelard. Et cette construction d'une définition quelle qu'elle soit ou plutôt ces constructions successives dépendent des temps et des lieux, des rapports de forces sociaux, de l'obsolescence et de

l'évolution des connaissances en rapport avec le développement de l'expérience humaine elle-même.

Allons voir maintenant du côté de la définition du réfugié proposé par l'UNHCR dans ses outils pédagogiques : l'un d'entre eux s'appelle « Plan d'unité pour élèves de 9 à 11 ans. Géographie. Réfugiés. Qui, où, pourquoi ? ». Dans le pourquoi, il est notamment écrit :

« **Les raisons de la migration.**

Les facteurs « push » (les facteurs déclenchant)

- Le chômage
- Les difficultés économiques
- Les catastrophes (sécheresse, famine)
- La dégradation de l'environnement
- La persécution
- La guerre ».

Vous admettez avec moi que plusieurs facteurs peuvent se mélanger : ainsi le film réalisé par Daniel Grandclément, Les martyrs du golfe d'Aden, montre les conditions épouvantables de clandestins qui traversent donc le golfe susnommé. Vous avez peut-être vu ou revu ce reportage : des milliers de réfugiés somaliens et éthiopiens s'embarquent donc en 2006, date du film, dans des chaloupes de la mort, les uns fuyant la guerre, les autres la misère.

Cette zone est sujette à de nombreux conflits : entre factions somaliennes, entre l'Erythrée et Djibouti, laquelle est soutenue par l'Ethiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie et le Soudan. Conflit entre l'Erythrée et les Etats-Unis pour son aide présumée aux rebelles islamistes de Somalie : Washington soutient donc l'Ethiopie venue à la rescousse du gouvernement fédéral de transition somalien. Relations très tendues entre l'Erythrée et l'Ethiopie en raison d'une dispute frontalière. Asmara, capitale de l'Erythrée, brouillée avec l'ONU qu'elle accuse d'avoir pris partie pour Addis Abeba dans cette dispute. Conflit ethnique permanent entre le pouvoir à Addis-Abeba et le peuple des Oromos. Conflit toujours présent en Ogaden, cette région de l'Ethiopie peuplée de 3,5 millions de Somalis qui ont subi au début des années 2000 trois années de suite une sécheresse épouvantable. Les difficultés climatiques se sont donc ajoutées aux déséquilibres politiques, militaires, religieux.

Cette partie du monde, comme beaucoup d'autres, tisse un écheveau tellement complexe de causes potentielles à la recherche d'un refuge qu'il est bien difficile de pouvoir distinguer de façon plus légitime l'une plutôt que l'autre. Les facteurs qui incitent à devenir des migrants est le résultat d'une intrication très serrée d'éléments qui ne se réduisent pas à des raisons de persécution.

L'outil pédagogique termine par une proposition de définition: « *Les réfugiés sont des gens qui fuient leur pays en raison d'une crainte fondée de persécution pour des raisons de race, de religion, de nationalité, d'opinion politique ou d'appartenance à un groupe social particulier. Un réfugié ne peut pas rentrer chez lui : soit cela lui est impossible, soit il a peur de rentrer* ». Vous remarquerez qu'ici il n'est plus fait référence ni à l'environnement (c'est le cas aussi du grand Robert), ni à la question du genre ou de l'appartenance sexuelle.

« *Des politiques publiques de plus en plus restrictives* » disait Lucienne Chibrac. « *Des politiques fortement répressives* » confirmait Mme Moncoucut. Bien sûr et les interprétations qui vont dans le sens d'un durcissement renforcé peuvent aussi modifier les pratiques administratives qui en découlent. Notre collègue italienne Giudetta Andreaus rappelait à juste titre les différences de traitement entre pays entre régions dans chaque pays européen. En Europe, c'est une évidence, les chiffres ont tendance à stagner, et même à baisser, frilosité oblige. Par contre les mises en rétention, les refoulements et les expulsions augmentent. En conclusion, les définitions évoluent et se transforment, tout comme les actes selon les espaces et selon les époques : il s'agit bien d'une construction sociale, résultat des intérêts

économiques comme l'indiquait Abdourhamane Ndiaye, des opportunistes, des idéologies, des circonstances, des majorités, des effets d'opinion, des « *accommodements raisonnables* » comme l'on dit au Québec. Mais nous savons que la raison n'est pas toujours raisonnable.

DIAPO 2 - François Béranger nous évoque Mamadou, un de ces africains arrivé dans « Quelques bateaux d'esclaves pour balayer les rues » :

« Et puis un jour la Crise
Nous envahit aussi
Qu'on les renvoie chez eux
Ils seront plus heureux
Qu'on leur donne un pourboire
Faut être libéral
Et quant à ceux qui râlent
Un bon coup de pied au cul ».

2) Où vont les réfugiés ?

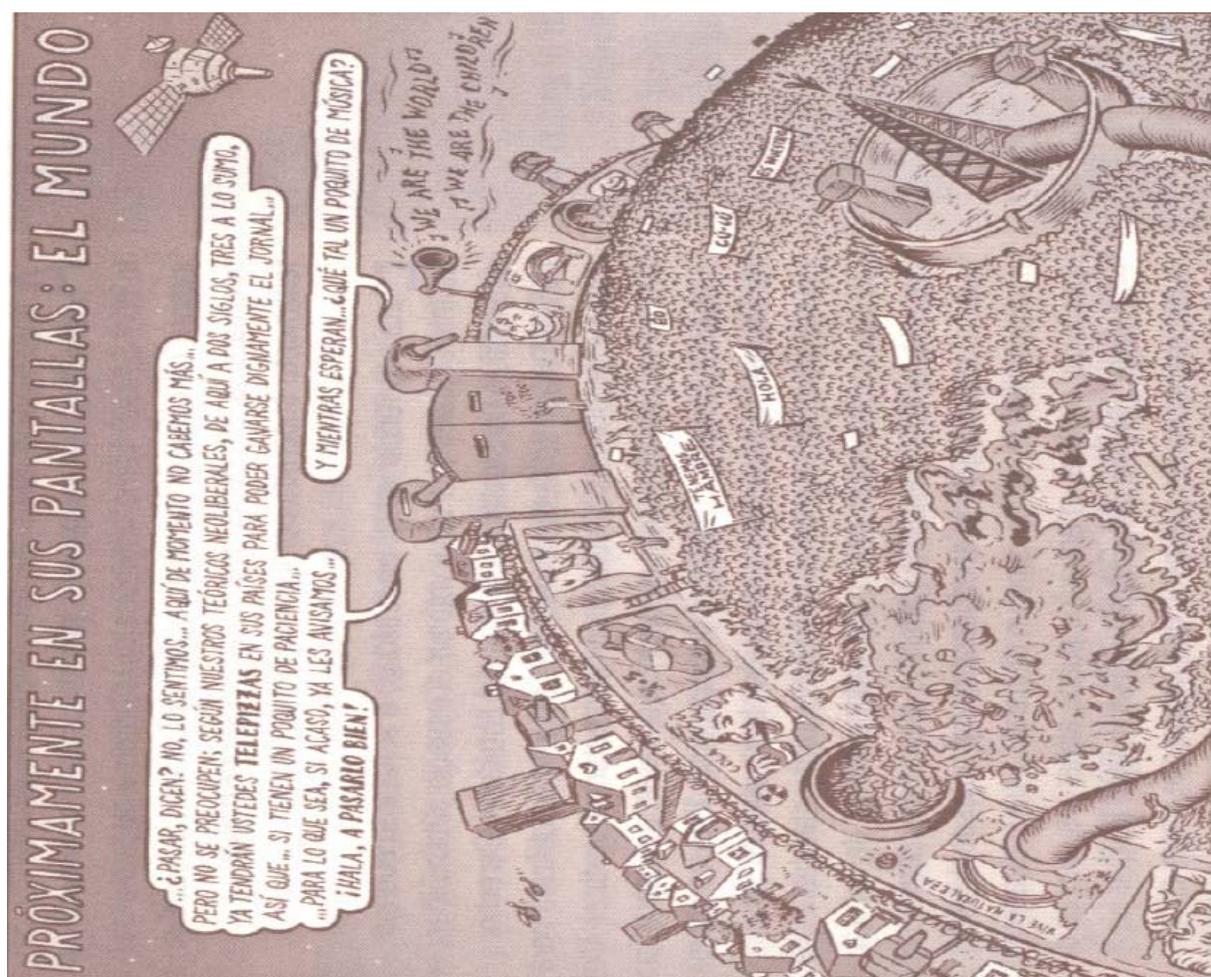
De 2001 à aujourd'hui tout un ensemble de directives ont été édictées (encore une avant-hier dite « Directive retour » ! Pierre Henry, directeur général de Terre d'asile nous a dit à ce sujet : « *l'Europe n'a pas donné son meilleur usage* ». C'est une euphémisation ! Je préfère la formule du président équatorien Correa : « *C'est une directive de la honte !* ») qui vont toutes dans le même sens visant à empêcher l'accès au territoire européen tout en transférant la responsabilité de protéger les demandeurs d'asile et réfugiés sur des pays tiers où la protection effective des droits humains demeure faible.

Voici un dessin publié dans un article sur l'immigration écrit par une collègue espagnole à l'université de Castilla la Mancha, María José Aguilar, qui me semble bien résumer avec férocité la mentalité actuelle de nombre d'Etats européens et correspond à ce que Gilles Savary appelait « *la hantise de l'Europe* »

DIAPO 3 - BIENTÔT SUR VOS ECRANS : LE MONDE

« *Entrer, dites-vous ? Nous le regrettons, mais non ... Ici pour l'instant nous ne pouvons faire plus... Mais ne vous inquiétez pas : selon nos théoriciens néolibéraux, d'ici à deux siècles, trois tout au plus, vous aurez vos télépizzas dans vos pays pour pouvoir gagner dignement votre salaire journalier... Alors... si vous avez un peu de patience..., quoi qu'il advienne, au cas où, nous vous invitons dès maintenant..., et hop, à vous amuser !* »

« *Et en attendant... Rien de tel qu'un petit peu de musique ?* »



Le HCR (dépêche dans *Le Monde* du 19 avril 2006) a dénoncé le fait que dans les pays européens les réfugiés sont souvent « décrits [...] comme des migrants illégaux, des terroristes potentiels et des criminels, ou, au mieux, comme des fraudeurs ». C'est ici que s'applique pour beaucoup d'Etats le sens figuré du mot « refuge » donné par le grand Robert : « mauvaise excuse, prétexte ».

De façon cynique, mais claire, un professeur de sociologie de l'Université de Washington a été jusqu'à dire que les véritables demandeurs d'asile sont l'exception et qu'il lui semble plus légitime de les concentrer dans les pays en voie de développement puisqu'ils doivent être protégés « quelque part ». Il va par ailleurs distinguer entre « immigration humanitaire » et « immigration économique » : l'immigration économique revenant malencontreusement à aider le pays de départ en le soulageant en quelque sorte de la misère et l'immigration humanitaire devant « être proportionnelle au capital de compassion » du pays d'accueil : voilà un capital que Bourdieu avait malencontreusement omis dans ses recherches.

On pourrait pousser cette logique à son terme en demandant l'arrêt de toute aide économique aux pays en voie de développement, car on sait aujourd'hui que l'émigration tend à accompagner le développement économique. Depuis 2001, la plupart des pays d'Amérique latine ont enregistré des taux de croissance de 3 à 4% en moyenne et pourtant l'émigration vers les Etats-Unis n'a jamais été aussi forte (je vous renvoie à un article du *Courrier international* dans le numéro de Juin 2006 « Pauvreté ne signifie pas émigration », article reproduit du *Wall Street Journal*). « C'est le paradoxe de la croissance », car des membres

des classes moyennes du Brésil cherchent désormais à profiter de leur relativement bonne situation économique et intellectuelle pour émigrer aux Etats-Unis : ce flux aurait augmenté de 120 000 à 500 000 au milieu des années 90.

Je vous renvoie aussi à la thèse de doctorat d'Olivier Clochard, « Le jeu des frontières dans l'accès au statut de réfugié : une géographie des politiques européennes d'asile et d'immigration », au dernier ouvrage du sociologue Laurent Mucchielli, ainsi qu'à ceux de Jean Ziegler ou d'Aminata Traoré. Tous montrent qu'on cherche à criminaliser le migrant, d'où la logique du discours sécuritaire européen et la mise en œuvre de politiques de sanctuarisation de plus en plus militarisées comme à Gibraltar. A l'inverse, comme l'exprime O. Clochard, paradoxalement, « *l'image du réfugié reste...valorisée lorsqu'ils restent dans des Etats voisins de leur pays d'origine* ». Doctrine dite Nimby (Not in My Backyard : « Pas chez moi »).

DIAPO 4 - Alain Souchon : Poulailleur's song.

Paroles: Alain Souchon. Musique: Laurent Voulzy, 1977.

{Refrain:}

« Dans les poulaillers d'acajou,
Les belles basses-cours à bijoux,
On entend la conversation
D'la volaille qui fait l'opinion.
Ils disent :
"On peut pas aimer tout Paris.
N'est-ce pas y a des endroits la nuit
Où les peaux qui vous font la peau
Sont plus bronzées que nos p'tits poulbots ?
Mais comprenez-moi : la djellaba,
C'est pas ce qui faut sous nos climats.
Mais comprenez-moi : à Rochechouart,
Y a des taxis qui ont peur du noir ».

Mettons en face à face une position éthique et la brutale réalité des faits :

- La position éthique. D'où peut-elle se construire ?

DIAPO 5 - Montaigne, Maire de Bordeaux :

« Nous avons la vue raccourcie à la longueur de notre nez. On demandait à Socrate d'où il était. Il ne répondit pas « d'Athènes », mais « du monde ». Luy qui avait son imagination plus pleine et plus étendue embrassait l'univers comme sa ville, jetait ses connaissances, sa société et ses affections à tout le genre humain, non pas comme nous qui ne regardons que sous nous ».

DIAPO 6 - Montesquieu, président du Parlement d'Aquitaine

: « Si je sais une chose utile à ma nation qui fût ruineuse à une autre, je ne la proposerais pas à mon prince, parce que je suis homme avant d'être français, ou bien parce que suis nécessairement homme, et que je ne suis français que par hasard ».

- La réalité des faits

En 2006, la France, Pierre Henry nous le confirmait, enregistre une des plus fortes baisses européennes pour l'acceptation des demandeurs d'asile. Cette baisse se poursuit en 2007 et en

2008 (projection) et entraîne parallèlement une baisse des demandes. Dans un autre registre, hier, Brice Hortefeux se félicitait du fait que, dans les 5 premiers mois de l'année 2008, soit intervenue une augmentation de 80% des reconduites à la frontière.

« *La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais elle doit savoir en prendre fidèlement sa part* ». On n'a souvent retenu, de façon sournoise, que la première partie de cette phrase de Michel Rocard prononcée en 1990 devant un auditoire de la Cimade. On peut se poser la question du pourquoi d'une telle malignité : ne serait-ce pas pour cacher une réalité à la française qui n'est pas très glorieuse au « *pays phare des droits de l'Homme* » disait tout à l'heure à l'ouverture du colloque, Monsieur Behorou le représentant des réfugiés. Qu'on en juge !

**DIAPO 7 - Estimation du pourcentage d'accueil de réfugiés pour 1000 habitants
(source : site de la CIA in *The world Factbook*)**

Moyenne de l'Union européenne → 1,46

Saint-Marin → 10,44

Luxembourg → 8,54

Monaco → 7,62

Bosnie/Herzégovine → 6,38

Andorre → 6,37

Irlande → 4,76

Portugal → 3,23

Pays-Bas → 2,55

Danemark → 2,49

Grèce → 2,33

Allemagne → 2,19

Angleterre → 2,17

Suisse → 2,1

Norvège 1,71

Suède → 1,68

Croatie → 1,58

France → 1,48

Nous sommes au 17° rang. Certes d'autres sont derrière nous, comme l'Espagne ou l'Italie, mais beaucoup de pays de même importance font mieux que nous et des pays de moindre importance font mieux que nous. A titre d'exemple les Etats-Unis sont à un taux de 2,92.

Concernant les contributions financières des Etats au HCR nous arrivons pour 2005 en 16° position derrière notamment les Etats-Unis, le Japon, la Suède, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume Uni, le Danemark, l'Allemagne, le Canada, la Suisse, la Finlande, l'Italie, l'Espagne, l'Irlande. Par contre La France est en 8° position pour les donateurs privés.

En 2006, la France, pour les contributions de chaque Etat, est au 12° rang en rapport avec le PIB et au 15° par rapport au nombre d'habitants.

**DIAPO 8 : *Paroles Francis Cabrel - Les Cardinaux En Costume*
(extrait de son dernier DVD)**

Et Mamadou qu'on transfère

A l'arrière de l'avion

Vers un endroit de la terre

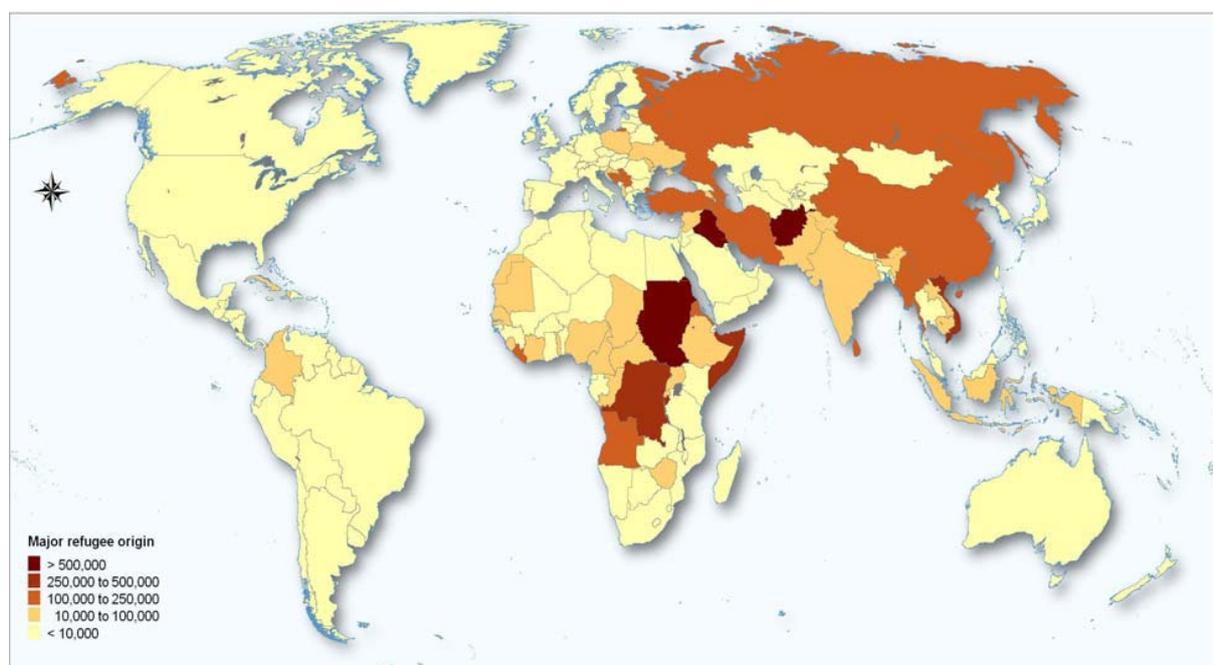
Qu'il ne connaît que de nom

Lui léger comme une plume
 Malheureux comme un enfant
 Les cardinaux en costume
 Sur les sièges de devant

¡Que vida! Que triste!
 De que país se trata
 Del mio, no....
 Del mio no se puede!
 ¡Que vida, que triste....!

Dans le monde :

DIAPO 9 - Map : Major source countries of refugees, end-2006 (UNHCR)



Réfugiés et demandeurs d'asile sont concentrés dans les pays pauvres

DIAPO 10 - Évolution (%) : 1997-2005

Demandeurs qu'ils soient réfugiés, apatrides, personnes déplacées, etc.

Région	TOTAL
Afrique	+ 6,5%
Asie	+19,0%
Europe	- 17,2%

Amérique latine et Caraïbes	+21,4%
Océanie	-0,1%
Amérique du nord	-16,0%

Tous ces tableaux et ces chiffres montrent que les français et les occidentaux en général ne sont pas confrontés à un afflux de demandeurs d'asile et que la répartition des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde pèse essentiellement sur les pays du sud. Contrairement à ce que pense Mme Fayet, ils ne convergent pas vers les pays riches.

4) Quel avenir se profile ?

Et d'abord que va-t-il advenir des millions de futurs réfugiés climatiques ? Car aux « *nafragés de la mauvaise gouvernance* », comme l'expliquait tout à l'heure monsieur Behorou, se joignent désormais ces « *exilés climatiques et économiques dont les départs sont irrépressibles et massifs* ».

Un Américain émet en moyenne cinq fois plus de dioxyde de carbone qu'un Mexicain et vingt fois plus qu'un Indien. Le Sierra Club la plus importante association américaine de défense de l'environnement a appelé récemment ses membres à défendre le principe d'une réduction de l'immigration aux Etats-Unis afin d'y éviter l'augmentation de la pollution !

Des voix similaires se font entendre ailleurs, défendant une sorte de néo-malthusianisme, vis-à-vis de toute forme d'immigration. Beaucoup d'Australiens pensent que leur pays ne peut subvenir durablement aux besoins que de 7 millions ou 8 millions d'habitants - moins de la moitié des 19 millions que compte le pays. Mais alors que va-t-il se passer quand il s'agira d'accueillir des immigrants contraints de changer de pays en raison des changements climatiques ? La production de gaz à effet de serre serait augmentée dans ce pays (à supposer que le niveau de consommation des nouveaux arrivants soit en rapport avec celui des résidents de longue date) : mais alors réduire les exilés du climat comme responsables de la pollution ou réduire pour tous la production de gaz ? Les débats sur l'arrêt du développement, le développement durable ou la décroissance sont en lien avec ces interrogations sur le futur.

D'autres avancent au contraire que la frénésie de consommation des pays développés doit les rendre plus ouverts à l'accueil des immigrés. Un groupe de réflexion de Boston plaide en faveur d'une nouvelle version du principe du "pollueur payeur" : les pays responsables devraient accueillir les exilés en proportion de leur niveau de pollution. Si cette proposition entrait en vigueur, les Etats-Unis, dont la consommation énergétique a été à l'origine de près de 30 % des émissions mondiales de carbone au cours du siècle dernier, devraient aussi accueillir 30 % des exilés.

Robert Nicholls, de l'université de Southampton, au Royaume-Uni, a réalisé une estimation des populations touchées par des inondations dues à la montée des océans : les chiffres varient entre 100 000 et quelque 100 millions de personnes par an entre 2020 et 2100, en fonction des projections faites en termes de croissance démographique, de développement économique et de sensibilité climatique. Les côtes densément peuplées d'Asie et d'Afrique seront les plus gravement touchées, concentrant à elles seules 80 % des populations inondées. Les petits Etats insulaires des Caraïbes, du Pacifique et de l'océan Indien, qui sont en moyenne à moins de 1 mètre au-dessus du niveau de la mer, sont encore plus menacés. L'archipel du Tuvalu (cf. *Le Monde* du 8 juin 2008) a d'ores et déjà négocié pour ses 9 000 habitants des droits d'immigration vers la Nouvelle-Zélande si le pays devait devenir inhabitable. Toaripi Lauti, le

Premier ministre du Tuvalu, s'est même engagé à sombrer avec son pays, nous dit *Le Courrier international* (juin 2006).

Quant à elles, les personnes déplacées par la guerre ou des luttes politiques émigrent généralement vers le pays le plus proche, où elles peuvent parfois retrouver des compatriotes. Bien que la peur d'un afflux massif de réfugiés et de demandeurs d'asile pèse lourd sur les politiques de nombreux pays riches, seul un infime pourcentage des personnes déplacées vient réellement frapper à leur porte : contrairement à ce que pouvait penser Mac Luhan, le monde n'est pas encore un « *village planétaire* » : entre 1992 et 2001, sur les 12 millions de demandeurs d'asile originaires du monde en développement, 72 % ont cherché refuge dans d'autres pays en développement.

Pour les pays menacés par des changements climatiques, il est envisagé des technologies de protection ou des indemnités financières : mais comme le dit, dans le *New Scientist*, le diplomate mauricien Jagdish Koonjul, qui est à la tête de l'Alliance des petits Etats insulaires : « *Que ferons-nous d'une indemnisation quand nous aurons tout perdu ?* »

CONCLUSION

Je vous la propose sous la forme d'une chanson qui m'émeut à chaque audition.

CLIP PierrePERRET - Lili

Jean-Claude Gillet, Synthèse des conférences-débats,
Bordeaux, 20 juin 2008 – Journée Mondiale des Réfugiés